

UNIFORM LAW CONFERENCE OF CANADA
CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA

COMMUNIQUÉ

Automne 2025

Rapport de la présidente sortante de la CHLC
Maria Markatos (Saskatchewan)

Dans le *Communiqué* de l'automne 2024, l'ancien président Matthew Hinshaw, s'inspirant de Ferris Bueller, m'a averti que « 12 mois, ça passe extrêmement vite; je dirais même en un clin d'œil ». Il ne plaisantait pas. Mon mandat à titre de présidente de la CHLC est en effet passé à toute vitesse. Des centaines d'heures d'appels vidéo au cours de la dernière année ont abouti à la réunion annuelle à Halifax, où nous sommes venus, nous avons vu, nous avons joué à la balle molle.

La réunion annuelle offre aux déléguées et délégués l'occasion unique de se rencontrer et de délibérer sur des résolutions et des questions de politiques qui toucheront les Canadiennes et Canadiens d'un océan à l'autre. De nombreux visages familiers étaient absents de la réunion annuelle cette année, mais les plus de 60 déléguées et délégués sur place ont donné la pleine mesure de leurs talents pour chaque point de l'ordre du jour très chargé, en participant à des discussions et des débats approfondis. En outre, nous avons accueilli virtuellement 15 observatrices et observateurs qui ont suivi différentes parties des réunions de la Section civile et des séances conjointes. Leurs expériences orienteront les futures discussions sur le format de la réunion annuelle.

Les activités des deux sections sont décrites ci-dessous dans les rapports des présidents des sections, lesquels détaillent les travaux substantiels qui ont été achevés ou entrepris à la réunion annuelle, de même que ceux à venir au cours de la prochaine année. Merci à James Meloche et à Tyler Nyvall pour tous leurs efforts, et merci à Christine Badcock d'avoir accepté de présider les séances prévues à l'ordre du jour de la Section civile.

La réception d'ouverture s'est tenue dans la mezzanine de l'hôtel qui accueillait la réunion, le Westin Nova Scotian,

où les personnes présentes ont levé leur verre à la mémoire de Clark Dalton, c.r., ancien délégué de longue date et coordonnateur de projets de la CHLC. Nous avons évoqué et salué son habitude de tenir des conversations en aparté et sa manière d'orienter doucement les gens vers la bonne direction.

Lors du Séminaire à la mémoire d'Earl Fruchtman, intitulé *Mobiliser toute la société canadienne contre la violence fondée sur le genre - un dialogue ouvert* et présidé par Susan MacKay du Service des poursuites publiques de la Nouvelle-Écosse, nous avons entendu les perspectives de Lynn Gallant-Blackburn qui a abordé son expérience personnelle, de Rhonda Fraser de la table de la Nouvelle-Écosse visant les situations de violence conjugale à très haut risque, et de Grace Campbell du Bureau des affaires L'nu (Division des politiques et des relations avec les Autochtones). Les histoires personnelles et professionnelles relatées par les panélistes étaient très émouvantes et ont donné matière à réflexion aux déléguées et délégués.

Le match annuel de balle molle opposant l'équipe de l'Est et celle de l'Ouest s'est déroulé au parc Halifax Commons, où l'équipe de l'Ouest, avec un peu d'aide de nos amies et amis, a remporté la victoire, notamment grâce à l'excellente performance de Matthew Hinshaw, qui s'est vu décerner le titre de joueur le plus utile. Le souper traditionnel d'après-match s'est déroulé à l'hôtel.

Des personnes invitées des États-Unis se sont également jointes à nous pour une partie des activités de la semaine, à savoir Lisa Jacobs, présidente de la Uniform Law Commission (ULC) et Eric Weeks, directeur exécutif de la ULC. Chloé Rousselle, vice-présidente de la CHLC, avait

été accueillie lors de la réunion de la ULC à Santa Fe en juillet; nous avons eu le plaisir de leur rendre la pareille en les accueillant à notre tour. Lisa a présenté à la Section civile les travaux récents et à venir de son organisation, et les options pour poursuivre la collaboration et l'échange d'expériences et d'idées ont été discutées lors du dîner-rencontre du Comité international.

La semaine s'est terminée par un banquet splendide dans la salle Elements de l'hôtel, puis certains oiseaux de nuit ont poursuivi la soirée en écoutant les prestations musicales offertes au pub The Lower Deck.

Au nom de toutes les personnes ayant participé à la réunion annuelle de cette année, je tiens encore une fois à souligner les efforts déployés par Tanisha Blackmore, Angus Gibbon, Allyson O'Shea et Lori-Anne Thomas pour la planification de nos événements, ainsi que le soutien du ministère de la Justice de la Nouvelle-Écosse pour la tenue de la réunion annuelle.

Pour conclure, je tiens à réitérer mes remerciements et ma reconnaissance envers les membres du Comité exécutif, les présidents des sections, ainsi que Michelle Lemieux Wilkinson, Christina Croteau et Greg Blue, c.r., pour leur diligence et les conseils prodigués pendant mon mandat à titre de présidente. Merci aussi aux représentantes et représentants d'administration, aux présidentes et présidents des groupes de travail et aux membres des comités pour leur travail assidu tout au long de l'année.

Maintenant que j'ai formulé ces remarques, j'ai conclu ma dernière tâche en tant que présidente. Ce fut un honneur pour moi de porter le flambeau au cours de la dernière année, et je me réjouis de le passer à Chloé Rousselle. J'ai hâte de soutenir Chloé en tant que membre de son Comité exécutif et de vous retrouver toutes et tous à Winnipeg en 2026!



Banquet de clôture 2025 à l'hôtel Westin Nova Scotian

Président de la Section pénale pour 2024-2025 James Meloche (Canada)

Ce fut un honneur pour moi de présider la réunion de la Section pénale qui a eu lieu cet été dans la magnifique ville d'Halifax, en Nouvelle-Écosse. Ce fut une semaine couronnée de succès et remplie de discussions importantes entre les participantes et participants sur les réformes du droit pénal. Les déléguées et délégués de la Section pénale pour cette année représentaient tout un éventail de points de vue au sein de notre système de justice pénale et consistaient notamment en des spécialistes des politiques en matière de droit pénal, en des avocates et avocats de la défense, en des procureures et procureurs de la Couronne et en des membres de la magistrature. En tout, nous avons examiné 29 résolutions provenant de la plupart des régions du pays. Celles-ci proposaient des modifications au *Code criminel* sur des thèmes reflétant des domaines riches et diversifiés du droit pénal, comme la mise en liberté provisoire, les engagements de ne pas troubler l'ordre public, les déclarations des victimes, l'outrage au tribunal et les interdictions de conduire.

À la suite de discussions très constructives, la Section pénale a adopté 21 résolutions concernant des réformes, notamment l'examen d'une possible modification au *Règlement désignant des armes à feu, armes, éléments ou pièces d'armes, accessoires, chargeurs, munitions et projectiles comme étant prohibés ou à autorisation restreinte* pour veiller à ce que le terme « coup-de-poing américain » comprenne les armes qui ne sont pas en métal; l'examen de la création d'une nouvelle infraction pour la contrebande d'articles non autorisés dans les établissements correctionnels; la révision de l'article 525 du *Code criminel* afin de clarifier le fardeau qui s'applique dans le cadre de l'audience; et une recommandation d'étudier le régime de révocation décrit aux paragraphes 730(4) et 732.2(5) du *Code criminel*. J'encourage tout le monde à consulter [la page Web sur la réunion annuelle de 2025](#) pour prendre connaissance de toutes les résolutions qui ont été présentées lors de la réunion de la Section pénale de cette année.

La Section pénale a adopté à l'unanimité une résolution prévoyant l'acceptation et l'approbation des recommandations présentées dans le rapport final du Groupe de travail sur les articles 278.1 à 278.94 du *Code*

criminel (le « régime de communication des dossiers »). Ce rapport est le fruit du travail assidu et du dévouement de la présidente du groupe de travail, Melanie Webb, et des membres du groupe provenant des quatre coins du pays, qui ont consacré beaucoup de temps et d'efforts pour produire un examen complet et fiable des dispositions du régime de communication des dossiers. En outre, quatre autres groupes de travail de la CHLC ont présenté des rapports d'étape sur des domaines du droit pénal tels que les exemptions législatives aux peines minimales obligatoires d'emprisonnement, les restrictions de publication d'informations d'identification sur les personnes accusées, les dispositions du *Code criminel* relatives à la détermination de l'aptitude lorsqu'une personne accusée a choisi d'être jugée par un juge et un jury et le traitement juridique des animaux.

Cette année, le Séminaire à la mémoire d'Earl Fruchtman a donné lieu à une table ronde émouvante et importante sur la mobilisation de l'ensemble de la société canadienne pour lutter contre l'épidémie de violence fondée sur le genre. La table ronde a été animée par Susan MacKay, et des présentations ont été livrées par Lynn Gallant-Blackburn, Rhonda Fraser et Grace Campbell. Je tiens à remercier toutes les intervenantes d'avoir pris le temps de faire part de leur expertise et de leurs expériences à la CHLC.

C'est avec un sentiment d'accomplissement et de satisfaction que j'arrive à la fin de mon mandat à titre de président de la Section pénale. Je passe maintenant le flambeau à Alisia Adams, de la Colombie-Britannique. La Section pénale brillera sous sa direction. Je dois une fière chandelle aux membres du comité directeur de la Section pénale pour leur encouragement et leurs conseils tout au long de l'année. Je dois exprimer tout particulièrement ma reconnaissance et ma gratitude au secrétaire de la Section pénale, Aleksander Godlewski, pour son travail acharné en coulisses et au-devant de la scène. En un mot, il a été la locomotive qui nous a permis d'atteindre notre objectif! Je tiens aussi à remercier sincèrement Maria Markatos, présidente pour l'année 2024-2025, Tyler Nyvall, président de la Section civile (de même que Christine Badcock), et Michelle Lemieux Wilkinson, directrice générale et administratrice de la CHLC, pour leur aide et leur collaboration inestimables tout au long de l'année. J'ai hâte de vous revoir toutes et tous l'été prochain à Winnipeg!

Président de la Section civile pour 2024-2025 Tyler Nyvall (Colombie-Britannique)

La 107^e réunion annuelle de la Section civile a été tenue à Halifax. Nous avons été ravis d'accueillir des déléguées et délégués en personne ainsi que des observatrices et observateurs en ligne provenant des ministères de la Justice provinciaux, territoriaux et fédéral, du milieu universitaire et d'organismes de réforme du droit. Nous avons également eu le plaisir d'accueillir à nouveau Lisa Jacobs, récemment élue présidente de la Uniform Law Commission (ULC) des États-Unis, ainsi qu'Eric Weeks, le nouveau directeur exécutif de la ULC.

À la réunion annuelle, la Section civile a reçu des rapports d'orientations sur ses nombreux projets en cours, soit les suivants :

- Convention de La Haye sur la reconnaissance et l'exécution des jugements étrangers en matière civile ou commerciale (2019);
- Coentreprises;
- Succession ab intestat;
- Exécution des jugements étrangers;
- Actions collectives;
- Paiements en espèces;
- Ententes de confidentialité;
- Loi uniforme sur les organismes de bienfaisance;
- Diffamation à l'époque de l'Internet;
- Traitement des animaux (un projet réalisé conjointement par les Sections civile et pénale).

À la prochaine réunion annuelle, qui aura lieu à Winnipeg en août 2026, nous nous attendons à recevoir des projets de lois uniformes pour plusieurs de ces projets, qui seront examinés en vue de leur adoption.

La Section civile a reçu un rapport du président du Comité consultatif sur l'élaboration et la gestion des programmes, Greg Blue, c.r., qui a fait le point sur l'avancement des travaux visant à mettre à jour et à officialiser le processus d'approbation des nouveaux projets. Il a également mentionné aux représentantes et représentants d'administration (RA) qu'il est important que les provinces et les territoires mettent à disposition leurs conseillères législatives et conseillers législatifs aux fins de la rédaction de lois uniformes, étant donné que plusieurs projets entreront dans leur phase de rédaction cette année.

L'Institut québécois de réforme du droit et de la justice a présenté un rapport résumant les projets récents de réforme du droit dans les administrations de droit civil et a proposé un nouveau projet de la CHLC sur la protection de la vie privée à l'ère numérique, qui comprend des concepts tels que le droit à l'oubli, le droit à l'anonymisation, le droit à l'explicabilité, le droit à la déconnexion, le droit à la dépersonnalisation, etc. Cette proposition sera prise en considération.

J'ai été heureux de remplir mon mandat à titre de président de la Section civile au cours de la dernière année. Je tiens à remercier Christine Badcock, présidente sortante de la Section civile, pour l'aide qu'elle m'a fournie tout au long de l'année, notamment en présidant, en mon absence, les séances de la Section civile lors de la dernière réunion annuelle. Je souhaite également exprimer ma reconnaissance aux RA pour leur participation assidue au cours des réunions du comité directeur et leur engagement à améliorer la CHLC et ses processus. De plus, je m'en voudrais de ne pas exprimer ma gratitude à Christina Croteau, coordonnatrice de projets et de recherches juridiques, et à Michelle Lemieux Wilkinson, directrice générale et administratrice, qui m'aident à maintenir le cap. Enfin, je tiens à souligner la contribution de tous les membres des différents groupes de travail de la CHLC, qui offrent leur expertise au service de l'amélioration des lois au Canada. Sans leur contribution, les travaux de la CHLC ne pourraient se poursuivre.



Membres de l'équipe de l'Est et de l'équipe de l'Ouest au match de balle molle de 2025 à Halifax

La réunion annuelle de 2026 de la CHLC : à Winnipeg, au Manitoba

Joignez-vous à nous pour la réunion annuelle de 2026, qui se tiendra dans la magnifique ville de Winnipeg, du lundi 17 août au vendredi 21 août.

Inscrivez ces dates dans votre calendrier! Plus de renseignements à venir dans le *Communiqué* du printemps 2026.



Nota : Seules les personnes invitées aux réunions annuelles de la CHLC peuvent y participer.

Rapport de la présidente

Chloé Rousselle (Canada)

Je suis reconnaissante de l'opportunité qui m'est offerte de jouer, pour la prochaine année, un tout nouveau rôle au sein de la CHLC. Si je peux aujourd'hui affirmer être prête à agir à la présidence, c'est avant tout parce que je sais pouvoir compter sur le dévouement et l'expertise des membres hautement compétents qui composent cette organisation. En effet, depuis ma toute première réunion annuelle en 2017, tenue à Regina, en Saskatchewan, j'ai été constamment impressionnée par la remarquable capacité de la CHLC à rassembler des personnes aux parcours diversifiés, toutes animées par une ambition commune: l'amélioration continue et la modernisation du droit au Canada. L'esprit de collaboration qui caractérise la CHLC se manifeste à tous les niveaux, notamment entre les délégations fédérales, provinciales et territoriales, entre les Sections civile et pénale, au sein des groupes de travail et des comités, ainsi que dans les échanges avec la Uniform Law Commission des États-Unis.

En regardant vers l'année à venir, je suis ravie d'être entourée d'un Comité exécutif exceptionnel, composé d'individus issus des deux sections, représentant un large éventail de régions et apportant une richesse d'expériences diverses et précieuses. Ce comité comprend : Maria Markatos (présidente sortante, Saskatchewan), Valérie Simard (vice-présidente, Canada), Greg Blue, c.r. (président du Comité consultatif sur l'élaboration et la gestion des programmes, Colombie-Britannique), Tyler Nyvall (président de la Section civile, Colombie-Britannique), Alisia Adams (présidente de la Section pénale, Colombie-Britannique), Christine Badcock (Yukon), Matthew Hinshaw (Alberta), Laurence Bergeron (Québec), Elizabeth Strange (Nouveau-Brunswick), Laura Pitcairn (Canada) et Aleksander Godlewski (Canada). Nous bénéficierons également du soutien essentiel de Michelle Lemieux Wilkinson, directrice générale et administratrice, et de Christina Croteau, coordonnatrice de projets et de recherches juridiques, dont les contributions sont essentielles.

Au-delà du travail juridique substantiel entrepris par les sections, séparément ou conjointement, plusieurs projets majeurs d'ordre organisationnel retiendront notre attention cette année. Notamment, nous entreprendrons un examen des contributions annuelles conformément au nouveau processus adopté en 2024. Reconnaisant que les administrations constitutives sont à la fois les seules

bailleuses de fonds et les principales bénéficiaires du travail de la CHLC, le Comité du budget et des finances consultera, dans le cadre de son examen détaillé des contributions, l'ensemble des représentants et représentantes d'administration (RA). Ensuite, à la lumière des expériences récentes ayant permis à plusieurs personnes d'observer certaines séances à distance, nous discuterons des options en la matière pour la prochaine réunion annuelle. De plus, nous poursuivrons le développement du nouveau site Web de la CHLC, tout en continuant d'accueillir les nouvelles personnes membres. Nous veillerons à ce que chaque initiative soit ancrée dans les valeurs d'inclusion, de transparence et d'excellence, lesquelles définissent depuis longtemps la CHLC.

Comme je l'ai souligné lors de la séance plénière de clôture de la réunion annuelle d'août 2025, il m'importe que chacun de ces projets s'inscrive dans une vision globale : assurer la pérennité et la pertinence continue de la CHLC. Depuis son centenaire en 2018, la CHLC a su produire des travaux importants, tout en relevant de nouveaux défis et en favorisant la diversité, l'adoption judicieuse des technologies et la rigueur dans la gestion de son budget. Dans une organisation à l'histoire aussi riche, le passage de flambeau est devenu une tradition précieuse, qui honore son héritage tout en assurant qu'elle demeure résolument tournée vers l'avenir. Année après année, la CHLC démontre sa capacité à évoluer et à rester une organisation à l'écoute des enjeux contemporains. Dans cet esprit, les réalisations de 2024-2025 sont remarquables. Entre autres, lors de la réunion annuelle d'août 2025, la Section civile a reçu des rapports d'orientations sur neuf projets, tandis que la Section pénale a examiné 29 résolutions couvrant un large éventail de sujets complexes. Je tiens à remercier Maria Markatos pour son leadership inspirant et pour tous les efforts investis afin de faire de cette dernière année un succès.

Je souhaite également exprimer ma gratitude à toutes les personnes — expérimentées comme nouvellement arrivées — qui joueront un rôle dans les réalisations de la CHLC au cours de l'année 2025-2026. Que vous soyez délégué ou déléguée, membre d'un comité ou d'un groupe de travail ou RA, votre engagement constant est inestimable et essentiel aux succès de la CHLC.

Je me réjouis à l'idée de collaborer avec vous tout au long de l'année et j'ai hâte de vous retrouver à Winnipeg, au Manitoba, en août 2026.

La CHLC présente ses nouvelles membres du Comité exécutif pour l'année 2025-2026

Valérie Simard, vice-présidente

Valérie Simard est conseillère juridique au ministère de la Justice du Canada et œuvre depuis plus de 15 ans dans le domaine du droit international privé. Son travail comprend l'élaboration de politiques et la prestation de conseils juridiques dans ce domaine. Elle dirige des délégations du Canada auprès de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI) et de la Conférence de La Haye de droit international privé (HCCH). Elle contribue aux travaux de la CHLC depuis 2010 et est présentement vice-présidente (2025–2026). Elle siège également au Comité exécutif, au Comité consultatif sur l'élaboration et la gestion des programmes et au Comité du budget et des finances. Elle est titulaire de diplômes en droit civil et en common law de l'Université McGill, ainsi que d'un diplôme en linguistique de l'Université d'Ottawa.

Alisia Adams, présidente de la Section pénale

Alisia Adams a entamé sa carrière à titre d'avocate de la Couronne en 2002 et est actuellement la directrice des questions de politiques et de justice du Service des poursuites de la Colombie-Britannique. Elle représente la Colombie-Britannique au sein de la Section pénale depuis 2021 et elle est membre du Comité de la diversité et de l'inclusion, du Comité exécutif, du Comité du budget et des finances et du Comité consultatif sur l'élaboration et la gestion des programmes de la CHLC.

Documents de la réunion annuelle de 2025

Visitez notre [page Web de la réunion annuelle de 2025](#) pour consulter les rapports, résolutions, procès-verbaux et autres documents découlant de la réunion qui s'est tenue à Halifax en août dernier.